

laquelle certainement il ne pouvait suffire. De là, Cochard passait à ses propres labeurs et se plaignait de n'avoir obtenu en retour autre chose que dégoûts et injustices. Il disait avoir dressé un Vocabulaire du patois de ces contrées, travail qui n'a pas vu le jour ; et comme il avait publié dans l'*Annuaire* du Département plusieurs Mémoires bien accueillis du public, il proposait de faire de cet *Annuaire* la propriété de l'Administration ; de le rédiger d'après ses vues et ses principes à elle ; alors il offrirait de l'intérêt, disait-il. Cochard demandait encore qu'un journal uniquement consacré au progrès des arts, à l'histoire, aux nouvelles découvertes, enfin à tout ce qui pourrait être avantageux au Département, parût chaque semaine, et que les maires y fussent abonnés. Le comte de Tournon fut bientôt remplacé par M. de Brosses, et les projets de Statistique en restèrent là.

MM. Dumas et Grogner font mention de plusieurs travaux manuscrits de Cochard, lesquels doivent être passés aux mains de ses fils.

En 1820, Cochard avait sollicité la place de Bibliothécaire de la Ville, place vacante par la mort de Delandine. Son passé politique était contre lui, aux yeux de la Restauration, et il n'obtint pas ce qu'il désirait beaucoup, en raison surtout de ses goûts littéraires.

Cochard avait été reçu avocat à la Cour impériale, en l'année 1810, mais il ne se livra pas à la plaidoirie, et se borna à donner des consultations principalement sur des questions administratives.

Cochard menait ainsi une vie studieuse, retirée et sans bruit. Une fièvre nerveuse le conduisit lentement au tombeau, et il mourut à Sainte-Colombe le 20 mars 1834. M. J.-B. Dumas prononça un *Eloge de Cochard* (1), dans une séance publique de l'Académie le 25 juin 1834. L.-F. Grogner lut à la Société d'Agriculture, dont Cochard était membre, ainsi que de l'Aca-

(1) Imprimé à Lyon, Barret, 1834, in-8° de 32 pag.